

## Projet de procès-verbal de l'Assemblée Générale du 2 juin 2012

---

L'an deux mille douze le samedi 2 juin au siège de l'UNSL – 150, rue des Poissonniers – Paris 18<sup>e</sup>.

Les membres de l'association se sont réunis en Assemblée Générale, sur convocation faite par la Présidente en date du 27 avril 2011.

L'Assemblée est présidée par Madame Françoise BOUVIER, assistée de Monsieur Adrien ARJONA en qualité de secrétaire de séance.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents et qui demeure annexée au présent procès-verbal.

Sont présents à l'Assemblée Générale :

ABENTIN Thierry	Club Monogygote
AUBRY Gilbert	CLL Eloyes
AUBRY LECONTE Florent	Roule Ta Bille
BELLET Jacques	URSLL Languedoc Roussillon
BLANCHET Vincent	CLL Décines
BOLLE Jean-Pierre	URSLL Lorraine
BONZOMS Michel	Chindaï Club Argelesien
BOURON Jean-François	Paris Cockerels
CASTEX Josette	CLL Vitrolles
CAIRE Jeremy	CYCL'ONE
CHARLOT Daniel	Art Sport Entraide
FEBRE Jean-Pierre	CLL Tours
FRICOT Daniel	Escapade Liberté Mobilité
LE DANTEC Florence	Chindaï Club 66
LORENZETTI Yves	MPT Berre l'Etang
LUBRANO Henri	MPT La Ciotat
MONTAGNON Pierre	CLL Famars
PAVON Michel	CLL Vienne
PYTKIEWICZ Maurice	Club Léo Mare
TELLE Albert	CLL Somain

Sont représentés à l'Assemblée Générale :

Aïkido Club Villeneuvois
Anim'A Fond
ASAT Pétanque
Athletic Cœur de Fond
AUSA 19
Club Léo Lagrange de Beuvry
Club Léo Lagrange de Hergnies
Club Léo Lagrange de Tennis de Table
Centre Social de Seremange Erzange
Club Léo Lagrange de Béziers
Club Léo Lagrange de Lormont
Club Léo Lagrange de St Paul en Jarrat
Club Léo Lagrange de Massy
Club Léo Lagrange des Ulis
Club Léo Lagrange Reventin-Vaugris
4 à 4 Dix Huit
Gymnastique Club Essey les Nancy
Hôtel St Marine Léo Lagrange Crozon
Ju-Jutsu Traditionnel de Garonne
Ju-Jutsu Traditionnel Bazeillais
Les Jardins dans la Ville - Hellemmes
Office de la Jeunesse de Bruay la Buisnière

Sont présents sans mandat à l'Assemblée Générale :

ARJONA Adrien	Comité Directeur
BOUVIER Françoise	Comité Directeur
BOUVIER Mathilde	Comité Directeur
FILLON Cécile	Comité Directeur
GRATIOT Johanne	Equipe Permanente
LE DANTEC Florence	Commission Nationale Chindaiï
LEFEBVRE Muriel	Equipe Permanente
LLOUQUET Jean-Louis	Comité Directeur – Médecin Fédéral
NICOLINO Philippe	Equipe permanente
PREHU Sylvain	Equipe permanente
TARANTO Laurent	Equipe permanente
VARLEZ Carine	Equipe Permanente

Après vérification de la liste d'émargement et conformément aux statuts et au règlement intérieur, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

Elle remercie les participants qui sont venus nombreux et d'univers différents.

La Présidente ouvre l'Assemblée Générale à 10h30 et rappelle que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- ◆ Approbation du projet de procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 mai 2011
- ◆ Rapport moral, présenté par la Présidente
- ◆ Rapport d'activité, présenté par le Secrétaire Général
- ◆ Rapport d'orientation, présenté par le Directeur Technique National
- ◆ Rapport financier, présenté par le Trésorier,
- ◆ Lecture du rapport du Commissaire aux Comptes
- ◆ Approbation des comptes, affectation du résultat
- ◆ Présentation de la réforme du système d'adhésion et vote du montant des cotisations
- ◆ Approbation du règlement disciplinaire relatif à la lutte contre le dopage
- ◆ Débat sur la réforme statutaire animé par le Vice Président

### **I – Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 mai 2011**

La Présidente après, avoir vérifié si des membres avaient des questions ou amendements, soumet à l'Assemblée Générale l'approbation de ce procès verbal.

#### **Première résolution**

**Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 28 mai 2011 est approuvé à l'unanimité.**

### **II - Rapport moral, présenté par la Présidente, Françoise BOUVIER.**

Françoise BOUVIER procède à la lecture du rapport moral et remercie chaleureusement tous ceux qui ont œuvré à la cause de l'UNSLI tout au long de cette dernière année.

Françoise BOUVIER soumet le rapport moral au vote.

#### **Deuxième résolution.**

**Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.**

### **III - Rapport d'activité présenté par le Secrétaire Général, Adrien ARJONA**

Adrien ARJONA intervient à son tour et remercie les participants. Il donne lecture du rapport d'activité et passe la parole aux différents représentants des activités fédérales.

- **Florence LE DANTEC, représentant la Commission Nationale de Chindaï** à l'Assemblée Générale, intervient et présente l'activité de l'année et donne lecture du rapport spécifique. Carine VARLEZ, CTN intervient au sujet du développement de l'activité hors Pyrénées Orientales (Paris, Toulouse, Lyon) et souligne la volonté de développer la vie fédérale au-delà de l'activité spécifique.
- **Thomas URBAN, Président de la Commission Nationale de Football Australien**, présente son rapport d'activité spécifique.

- **Muriel CAIRE, représentant la Commission Nationale de Monocycle** donne lecture du rapport spécifique monocycle et apporte des précisions sur les actions menées durant l'année (développement de clubs, compétitions et formation...).
- **Jean-Pierre BOLLE, représentant de l'activité marche,** donne lecture de son rapport.

Daniel FRICOT Président de l'association Escapade intervient et fait le point sur son action menée dans le cadre spécifique des marches destinées à des personnes de tout âge valides et non valides.

Adrien ARJONA, Vincent BLANCHET et Philippe NICOLINO commentent ensuite les différents événements nationaux qui se sont déroulés en 2011 et en présentent un bilan général. Ce bilan a influencé l'organisation des événements sur l'année 2012 et notamment le Challenge National de Pétanque.

Sylvain PREHU prend la parole sur l'organisation des Raids Aventure et résume les deux semaines de raid 2011. Il rappelle que ces raids existent depuis 15 ans environ et rencontrent un vrai succès dans toute la France. Cette activité se développe de plus en plus au sein du réseau avec l'organisation de raids régionaux et départementaux (environ 15 raids organisés chaque année dans le réseau).

Philippe NICOLINO rappelle l'implication de l'UNSLLE dans le domaine de l'éducation par le sport. Dans cet objectif, l'UNSLLE a répondu à un appel à projet « 2<sup>ème</sup> souffle » favorisant la pratique de l'activité sportive pour les seniors en voie de fragilisation de plus de 57 ans. Notre projet a été retenu et les expérimentations sont actuellement en cours dans plusieurs régions. (12 sites actuellement répertoriés). Les expérimentations se feront sur toute l'année 2012 et un rapport sera rendu début 2013 au Ministère de la Solidarité et de la Cohésion Sociale. Ce projet est un enjeu important pour l'UNSLLE et contribue à renforcer notre image de fédération efficace dans le domaine de l'éducation par le sport.

Philippe NICOLINO commente le rapport annexe concernant les activités en prison durant l'année 2011, et notamment la collaboration entre l'UNSLLE et Préface.

Philippe NICOLINO apporte quelques précisions sur les actions de formation, de recherche et d'innovation développées dans le rapport d'activité.

Adrien ARJONA passe alors la parole à Carine VARLEZ. Celle-ci revient sur les formations organisées en 2011 suite à la décision de 2010 de mettre en place une filière de qualification fédérale « classique » de formation pour l'animation et l'encadrement bénévole des activités. A terme ces diplômes (niveau 1 et 2) permettront d'accéder à une qualification professionnelle.

Jean-Louis LLOUQUET, médecin fédéral, revient sur son rapport et insiste notamment sur la question du certificat médical. Il fait le point sur son activité de l'année. Il insiste sur la difficulté à faire coïncider le code du sport avec notre activité sport pour tous (médecin élu absent, quid des contrôles anti-dopage ...). Vincent BLANCHET appuie son propos.

Adrien ARJONA soumet le rapport d'activité au vote de l'Assemblée Générale.

### **Troisième résolution**

**Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.**

#### **IV – Rapport d’orientation présenté par le Directeur Technique National, Philippe NICOLINO**

Le Directeur Technique National commente le rapport d’orientation remis aux participants. Rapport qu’il soumet ensuite au vote de l’Assemblée Générale.

Jean-Pierre BOLLE intervient concernant le CNDS et relate les difficultés qu’il a rencontrées avec la DRJS. Il alerte les membres de l’AG sur la lourdeur croissante des fonctions de dirigeant sportif régional d’une fédération affinitaire. Il souhaite que la Présidente se fasse le relais de ces difficultés auprès du Ministère.

##### **Quatrième résolution**

**Le rapport d’orientation est approuvé à l’unanimité.**

#### **V - Rapport financier**

Françoise BOUVIER excuse Luc HERPIN absent pour raison familiale.

Sylvain PREHU, Directeur Adjoint, présente le rapport du trésorier et les documents remis en séance. Il attire l’attention des participants sur le fait que le bilan financier est cette année positif.

#### **VI - Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes**

Sylvain PREHU procède à la lecture des rapports du Commissaire aux Comptes, empêché et excusé.

Il précise que le Commissaire aux Comptes certifie les comptes de l’UNSLI sans réserve et n’émet aucune remarque concernant les vérifications spécifiques.

#### **VII – Approbation des comptes, affectation du résultat de l’exercice et quitus au Comité Directeur**

##### **Cinquième résolution**

L’Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion présenté par le Trésorier et des rapports du Commissaire aux comptes, approuve les comptes de l’exercice clos au 31 décembre 2011, apparaît un bénéfice de 17 972 € et donne quitus au Comité Directeur de sa gestion pour ledit exercice.

**La cinquième résolution est soumise au vote et approuvée à l’unanimité.**

##### **Sixième résolution**

Après avoir pris connaissance d’une nouvelle convention qui a été mise en place en 2011 entre les personnes morales ayant un administrateur commun, à savoir celle de l’UNSLI et la Fédération Léo Lagrange, portant sur la mise en place d’un fonds de mutualisation pour 1500 € et, en application des dispositions légales, l’Assemblée Générale en prend acte et approuve ladite convention entrant dans le champ d’application de l’article L612-5 du Code du Commerce.

**La sixième résolution est soumise au vote et approuvée à l’unanimité.**

### **Septième résolution**

En application des dispositions légales, l'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice à raison de 17 972 € au compte de report à nouveau.

**La septième résolution est soumise au vote et approuvée à l'unanimité.**

## **VIII – Présentation de la réforme du système d'adhésion et vote du montant des cotisations**

### **➤ Réforme du système d'adhésion**

Sylvain PREHU présente la nouvelle formule d'adhésion à la Fédération. Ce sujet a déjà été abordé en Comité Directeur et les remarques faites alors ont été prises en compte dans le document présenté à l'Assemblée. Ce document a été validé par le Conseil d'Administration de la FLL et sera soumis au vote du Conseil Fédéral.

Une discussion s'engage alors sur le projet présenté. Il en ressort une réelle simplification de la procédure d'affiliation qui correspond mieux au fonctionnement des structures adhérentes à l'UNSL. Cependant, il reste des points à préciser, notamment la mise en adéquation entre les obligations d'une fédération sportive et le système d'affiliation présenté.

Les participants de l'Assemblée Générale valident cette proposition.

L'Assemblée Générale souhaite que le Bureau se penche sur la question de la valorisation des adhésions dans les budgets régionaux, départementaux concernant le développement des Unions Régionales.

### **➤ Vote du montant des cotisations**

En application des dispositions statutaires et réglementaires, l'Assemblée Générale donne mandat à la Présidente de l'UNSL pour établir le barème des cotisations fédérales qui sera arrêté lors du Conseil Fédéral de la FLL le 30 juin 2012.

**La huitième résolution est soumise au vote et est approuvée à l'unanimité.**

## **IX – Approbation du règlement disciplinaire relatif à la lutte contre le dopage**

Jean-Louis LLOUQUET intervient sur le sujet. Il se satisfait de l'existence du règlement anti dopage sur le principe mais souligne le problème de la mise en place du dit règlement pour notre Fédération de sport pour tous.

La Commission d'appel sur le dopage, sera constituée lors du prochain Comité Directeur.

En application des dispositions statutaires et réglementaires, l'Assemblée Générale approuve le projet de règlement disciplinaire relatif à la lutte contre le dopage, tel qu'il a été présenté en séance.

**La neuvième résolution est adoptée à l'unanimité.**

## **X – Réforme statutaire**

Vincent BLANCHET revient sur les discussions qui ont déjà eu lieu lors de l'Assemblée Générale précédente et lors du dernier Comité Directeur. Cette réforme a pour but de simplifier le développement des activités et de la structuration régionale.

Le document présenté est encore à l'état de projet et sera donc modifié selon les observations de chacun (cf. document en annexe).

L'Assemblée Générale souhaite que le Bureau continue à travailler sur le toilettage des statuts et propose donc d'associer les clubs, qui le souhaitent, à cette réflexion en leur envoyant le projet pour qu'ils puissent y apporter leurs observations.

Pour conclure, Philippe NICOLINO intervient pour faire point sur les ressources humaines, il évoque notamment le prochain départ de Sébastien GUIRONNET pour la Réunion et souligne son investissement au sein de l'UNSL (PJJ, Raids ...). Il remercie également Laurent TARANTO pour la qualité de son travail ainsi que Carine VARLEZ qui fait un vrai travail de terrain dans les régions notamment avec les dirigeants. Il présente également à l'Assemblée Générale Johanne GRATIOT, stagiaire DEUST depuis début décembre 2011, impliquée dans différents dossiers et qui poursuivra l'année prochaine son stage à l'UNSL avec de plus en plus de responsabilités.

Pour finir, il tient à remercier l'ensemble de l'équipe et les membres du Comité Directeur qui ont permis des avancées importantes de l'UNSL depuis quelques années.

La Présidente prend la parole et clôture l'Assemblée Générale Ordinaire à 17h30.

Fait à Paris, le 2 juin 2012

La Présidente  
Françoise BOUVIER

Le Secrétaire de séance  
Adrien ARJONA